

La conciliation du Christianisme avec l'État romain sous le règne de Constantin le grand (310 - 337 ap. J.-C.)

Moussa Aleyri Salam SY
Université Marie et Louis Pasteur (Besançon)
Spécialiste ancienne/Histoire Romaine
moussaaleyni@gmail.com

Papa Birane THIAM
Spécialiste Histoire ancienne/Histoire Grecque
Université Marie et Louis Pasteur (Besançon)
papabiramethiamida@gmail.com

Résumé : Le christianisme, religion considérée comme une secte dès ses débuts dans l'Empire romain vers 30 apr. J.-C. sous le Principat de Tibère, a subi plusieurs persécutions et exactions de la part des empereurs, partant du règne de Néron jusqu'à Dioclétien. Cette religion jugée comme non conforme aux valeurs et traditions romaines sera tolérée puis adoptée par un empereur romain païen : Constantin. En se rapprochant de la minorité chrétienne tant persécutée, Constantin se présente comme leur protecteur, et pouvait en trouver un nouvel allié assez dynamique et loyal tout en restant le chef de la religion traditionnelle romaine et le gardien des cultes païens. Des siècles après, des questions subsistent sur cette surprenante dualité religieuse entre le christianisme et le paganisme chez Constantin. L'objectif de cet article est donc d'examiner la conciliation du christianisme avec l'État romain dirigé par un empereur adepte du paganisme.

Mots-clés : Constantin, Rome, Christianisme, Paganisme, Persécution, Martyrs, Conciliation.

The reconciliation of Christianity with the Roman Empire under the reign of Constantine the Great (310–337 AD)

Abstract: Christianity, a religion considered a sect from its beginnings in the Roman Empire around AD 30 under the Principate of Tiberius, suffered several persecutions and abuses at the hands of emperors, from the reign of Nero to Diocletian. This religion, deemed incompatible with Roman values and traditions, was tolerated and then adopted by a pagan Roman emperor: Constantine. By aligning himself with the much-persecuted Christian minority, Constantine presented himself as their protector and was able to find a new, dynamic, and loyal ally while remaining the leader of the traditional Roman religion and guardian of pagan cults. Centuries later, questions remain about this surprising religious duality between Christianity and paganism in Constantine. The aim of this article is therefore to

examine the reconciliation of Christianity with the Roman state led by an emperor who was a follower of paganism. To achieve this aim, we have analysed the reasons for this reconciliation in the 3rd century.

Keywords: Constantine, Rome, Christianity, Paganism, Persecution, Martyrs, Conciliation.

Introduction

Le Christianisme ou religion chrétienne, une croyance religieuse monothéiste qui s'appuie sur les pratiques de l'Ancien Testament ainsi que sur les leçons de Jésus-Christ, à une histoire dans l'Empire romain. Considéré à ses débuts comme une secte diversement identifiée par les autorités romaines, sans aucun statut religieux, c'est le sens de la lettre de Trajan à Pline, les « chrétiens » doivent pratiquer les cultes traditionnels et s'ils ne les pratiquent pas, ils sont en contravention avec la loi romaine et il faut les punir¹ ». Partant de cette conception punitive pour non-conformité à la religion traditionnelle et aux mœurs romaines, le Christianisme a subi plusieurs persécutions et exactions durant son histoire de la part de différents empereurs romains allant des Julio-Claudiens jusqu'à l'empereur Dioclétien (C. Sotinel, 2019, p. 229).

En 324 apr. J.-C. après avoir défait son dernier rival *Licinius*², Constantin³ devient le seul Auguste, c'est-à-dire l'unique empereur de tout l'Empire romain. Mais le règne de Constantin inaugure donc un règne très original dans l'histoire qu'on peut apprécier encore aujourd'hui, celle d'une tolérance religieuse certes associée à un christianisme de plus en plus dominant, mais qui ne devient majoritaire dans l'Empire au V^{ème} siècle (P. Veyne, 2009, p. 315). Il est vrai que Constantin inaugure aussi l'intervention impériale dans la vie de l'église en présidant le concile de Nicée en 325 apr. J.-C. au nord-ouest de l'Asie Mineure, Turquie actuelle non loin de Constantinople où l'on a adopté le credo en affirmant que Jésus-Christ est engendré et non pas créé, de même nature que le père, c'est-à-dire à la fois homme et complètement dieu⁴. Mais au-delà du dogme, Constantin chercha à pacifier l'église et de facto l'Empire en se basant sur l'unicité de tous les croyants autour d'une divinité.

1. Pline le Jeune, *Lettres*, X, 97-98

2. (Il était l'Auguste d'Orient dans le système dit tétrarchique, qui consistait à avoir quatre empereurs : deux Augustes et deux assistés par deux Césars dans chaque partie de l'Empire, notamment en Orient et en Occident).

3. *Constantin* (Auguste d'Occident à l'époque)

4. Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, III, 6, 1.

Tout autant que par la légalisation du Christianisme et son adoption par l'empereur, Constantin imprima sa marque par la fondation de l'Empire romain tardif. La base de l'unification des droits avait été jetée un siècle avant par la généralisation de la citoyenneté romaine due à l'édile de l'empereur Caracalla en 212 apr. J.-C. (A. Besson, 2021, p. 83-85). Donc ce qui restait à Constantin, c'était de réunir les Romains et tous les citoyens de l'Empire dans un cadre religieux unitaire pour l'apaisement et la réconciliation après les guerres et persécutions religieuses. Et pour cela, il a tenté de concilier sinon d'adopter le christianisme, une religion minoritaire comme socle politico-religieux pour atteindre ses objectifs. D'où, au cœur de cette réflexion, la question centrale suivante : comment la conciliation s'est faite entre le christianisme et l'État Romain sous le règne de Constantin le Grand ? Pour atteindre l'objectif de cette étude, c'est-à-dire répondre à la question précédente, nous allons d'abord interroger les sources antiques en mettant un l'accent particulier sur les sources chrétiennes, ensuite, interroger les travaux déjà réalisés autour de la question et enfin faire une analyse succincte dans la conclusion.

Notre démarche s'organise autour de ces trois axes. Tout d'abord, nous examinerons la persécution des chrétiens avant l'édit de Milan. En deuxième lieu, nous analyserons la manière dont le christianisme a interagi avec les autres religions après avoir été reconnu et toléré par l'État romain, grâce à cet édit. En troisième lieu, nous nous pencherons sur la manière dont le christianisme est devenu non seulement un outil politique, mais surtout un enjeu clé pour maintenir l'unité de l'empire.

1. La persécution du Christianisme avant l'acceptation par l'État romain

Durant les trois premiers siècles, les chrétiens furent à plusieurs reprises l'objet de persécutions, de poursuites menées par des autorités légales et comportant arrestations, procès, sentences capi-

tales, dont les victimes furent appelées martyrs⁵. La question qu'on peut se poser est : pourquoi tant de persécutions dans le monde romain plus ou moins tolérant en matière religieuse ? Deux reproches fondamentaux étaient faits aux chrétiens : celui d'être des athées, celui d'être de mauvais citoyens (R. Turcan, 2013, p. 58). Rappelons qu'à partir de 212 apr. J.-C., tous les habitants de l'Empire romain étaient devenus citoyens romains avec l'édit de Caracalla. Autrement dit, tout le monde doit rendre un culte aux dieux de Rome et de l'empire (A. Besson, 2021, p. 83-85). La dimension religieuse de cet acte politique, fait que les chrétiens sont pris dans un nouveau cadre de surveillance puisqu'ils doivent obéir aux sacrifices imposés par les empereurs romains pour apaiser les dieux païens (W. Seston, 1980, p. 557).

Le rejet des divinités conventionnelles romaines et leur absence lors des cérémonies religieuses officielles étaient à l'origine de l'accusation d'athéisme envers les chrétiens. Or, ces divinités sont censées assurer à l'empire la protection. De ce fait, ce refus était perçu comme un acte de désobéissance envers l'autorité impériale, voire de rébellion (R. Turcan, 2013, p. 58). Les autorités cherchaient donc, par la contrainte, non à faire abandonner aux chrétiens d'adorer leur Dieu, mais à leur faire accepter de rendre aussi un culte aux dieux traditionnels, ce que les chrétiens ne pouvaient que refuser, car ils y voyaient un reniement de leur foi en un dieu unique⁶.

Par conséquent, l'ensemble des catastrophes telles que les tremblements de terre, les famines, les épidémies et les conflits armés étaient un prétexte pour les autorités de mener des persécutions et des exactions en leur rencontre (V. Puech, 2011, p. 29 -30). En plus, des rumeurs persistaient, accusant les chrétiens de commettre des crimes lors de leurs réunions nocturnes, des crimes divers : meurtre rituel d'un enfant, anthropophagie, débauches collectives, et même inceste, sans parler de pratiques magiques ou étranges telles que l'adoration d'une tête d'âne (R. Turcan, 2013, p. 58). Plusieurs de ces

5. Lactance, *De la mort des persécuteurs*, XIII, 1.

6. Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, XIII, 1-4

accusations résultaient d'une fausse interprétation de rites ou de pratiques chrétiens comme l'eucharistie, en plus, le christianisme était vu comme une religion étrangère aux *mos majorum* (coutumes des anciens) (R. Turcan, 2006, p. 105).

De Néron jusqu'aux Sévères, les persécutions restèrent locales, temporaires avec quelques dénonciations et manifestations populaires hostiles.

Mais en 250 apr. J.-C., sous l'empereur Dèce, en 257/258, apr. J.-C. sous l'empereur Valérien, elles furent provoquées par des édits ou des rescrits impériaux qui concernaient l'ensemble des chrétiens ou les clercs (M. Christol et al., 2021, p. 802-803). Ce fut le cas, davantage encore, entre 303 et 311 apr. J.-C., lorsque quatre édits successifs de Dioclétien entraînèrent ce que les chrétiens ont appelé la «grande persécution»⁷.

Durant cette époque, l'empereur Dioclétien faisait face à la grande crise du II^e siècle, symbolisée par une anarchie militaire sans précédent dans l'histoire romaine, et il s'appuyait pour cela sur une théologie qui sacralisait le pouvoir impérial en faisant des empereurs les descendants de Jupiter ou d'Hercule (P. Maraval, 2014, p. 48). Dioclétien voyait ainsi les chrétiens et leurs cultes comme des souillures envers les divinités romaines, causant la colère des dieux traditionnels (S. Destephen, 2021, p. 211).

Aussi, dans l'État dont la prospérité et la stabilité étaient assurées par le culte rendu aux dieux traditionnels, le refus des chrétiens de les vénérer ne pouvait-il être toléré. Le premier édit ordonna de détruire leurs églises⁸, le deuxième s'en prit au clergé, les deux suivants ordonnèrent à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux (R. Turcan, 2013, p. 58). L'exécution de ces édits fait que la persécution sévit de 303 à 311 apr. J.-C. De mars 313 à cette date, le successeur de Dioclétien, Galère, publia un édit de tolérance qui y mit fin.

7. Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, XIII, 4, 4.

8. Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, VIII, 2, 4-5.



(Source : Fresque tirée sur le site ARTS DOT.COM).

Image 1. La Toile. La dernière prière des martyrs chrétiens, de Jean-Léon Gérôme (1883).

La question qu'on se pose : c'est comment les chrétiens s'étaient organisés dans l'Empire romain après les persécutions et exactions ? En 313 apr. J.-C., les chrétiens n'étaient pas nombreux pour constituer un danger dans l'Empire romain. La partie orientale était la plus christianisée notamment en Égypte, en Syrie-Palestine, en Asie Mineure où les communautés chrétiennes étaient importantes (S. Destephen, 2021, p. 210). En Occident, l'Afrique du Nord était sans doute la région la plus christianisée (V. Puech, 2011, p. 194 -195). Les chrétiens étaient très organisés à cette époque. On les trouvait dans la classe aristocratique, mais comme celle-ci ne rassemblait qu'une petite partie de la population, ils ne constituaient qu'un petit nombre ; la majorité se recrutait donc dans les classes populaires, voire parmi les esclaves (R. Turcan, 2013, p. 59).

Les évêques étaient les chefs des communautés, assistés par les prêtres et les diacres. Chaque province de l'Empire était regroupée sous l'autorité de l'évêque de la capitale de la province ; ils se réunissaient en conciles provinciaux, voire interprovinciaux, qui assuraient l'unité de doctrine et de discipline de l'église (R. Turcan, 2013, p. 59). Durant le IV^e siècle, les conditions politiques favorables et une forte mobilisation missionnaire permirent un développement rapide du christianisme dans toutes les régions de l'Empire, et même au-delà, mais cela n'en fit pas encore la religion majoritaire (P. Maraval, 2014, p. 114-115). Les progrès de la christianisation ont été parfois présentés par l'historiographie chrétienne comme un triomphe rapide de la nouvelle religion, balayant sans difficulté des cultes traditionnels à bout de souffle, une perception à relativiser vu la substance du paganisme dans toutes les sphères de l'empire (Carrié J-M., et Rousselle A., 1999, p. 250). En vérité, le processus de christianisation a été progressif et parfois partiel, se manifestant selon des rythmes différents d'une région à l'autre, et parfois d'une cité à l'autre. Cependant, les mentalités et pratiques païennes ont subsisté.

2. L'édit de Milan ou l'acceptation du christianisme par l'État romain païen

D'après des sources chrétiennes comme Eusèbe de Césarée, «Constantin s'est converti après la bataille du pont Milvius, parce qu'il a été convaincu que sa victoire sur *Maxence*⁹, lui avait été accordée par le dieu chrétien¹⁰.» Des propos à relativiser vu que Constantin conserva le titre de *Pontifex Maximus* (chef de la religion traditionnelle romaine) et pratiquait les traditions du culte impérial avec des sacrifices (P. Maraval, 2014, p. 265). Il est important de se rendre compte du caractère exceptionnel de cette victoire de Constantin sur Maxence, qui était considéré par les chrétiens, comme le fruit d'une protection divine¹¹. Puisque Constantin n'était pas favori de

9. Il était Auguste après une usurpation durant la dernière Tétrarchie.

10. Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, XXXII, 1.

11. Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, I, 27.

cette confrontation si on prend en compte les semaines de marche, après de durs combats en Italie du Nord qui en avaient diminué le nombre¹².

Ce succès inattendu ne pouvait être dû qu'à une intervention divine si on en croit les écrits des sources chrétiennes. Constantin n'était pas chrétien avant la bataille, mais il tenait à Apollon, le dieu soleil, comme celui qui sacralisait son pouvoir (Carrié J-M., et Rousselle A., 1999, p. 257). Constantin, selon Eusèbe, après sa victoire sur Maxence fit venir des prêtres chrétiens pour être éclairé sur leur doctrine, mais sa sincérité n'est pas à mettre en doute : plusieurs textes de sa main, dans les années qui suivirent, font clairement état de ses nouvelles convictions religieuses, sans parler des décisions qu'il prit en faveur de l'église, certaines presque au lendemain de la victoire (R. Turcan, 2013, p. 61).

Cette supposée conversion de Constantin, serait-elle motivée par des intérêts politiques ? Notons que les chrétiens étaient très minoritaires à Rome, le Sénat et les autres compartiments de Rome étaient païens (P. Maraval, 2014, p. 265). On peut se demander ce que Constantin gagnerait en se rapprochant de la minorité chrétienne tout en se conciliant avec les païens ?

Il est certain qu'il sut aussi utiliser son alliance avec l'église pour un profit politique, en lui demandant d'être un facteur d'unité dans l'empire.

L'une des premières mesures connues de Constantin en connivence avec son Auguste d'Orient Licinius est ce qu'on appelle l'édit de Milan. Un édit qui a révolutionné le fonctionnement religieux de l'Empire romain. Les récits des sources chrétiennes, tels que ceux de Lactance et d'Eusèbe de Césarée, décrivent les actions entreprises lors de leur réunion à Milan, en mars 313 apr. J.-C., par Constantin et Licinius (J. Malye., 2010, p. 73). La rencontre de Milan n'avait pas pour but premier de définir la politique religieuse des deux empereurs, mais de régler des problèmes politiques : Constantin y conclut une alliance avec Licinius, auquel il donnait sa sœur en mariage, et

12. Zozime, *Histoire Nouvelle*, II, XV, 1-3.

s'entendit avec lui sur le partage des territoires (P. Maraval, 2014, p. 135). Il y venait pour prendre son titre de premier Auguste que lui avait décerné le Sénat de Rome et de sa victoire sur Maxence¹³.

Ce qui permit à Constantin d'être en position de force lors de cette rencontre.

Voici un extrait des mesures qui y furent prises concernant la politique religieuse :

Moi, Constantin Auguste, ainsi que moi, Licinius Auguste, réunis heureusement à Milan, pour discuter de tous les problèmes relatifs à la sécurité et au bien public, nous avons cru devoir régler en tout premier lieu, entre autres dispositions de nature à assurer, selon nous, le bien de la majorité, celles sur lesquelles repose le respect de la divinité, c'est pourquoi est donnée aux chrétiens comme à tous la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice, à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité [...].¹⁴

Constantin redira à maintes reprises sa certitude que la sécurité de l'empire est liée à la pratique de la religion, cette conviction constituant le fondement de sa politique religieuse symbolisée par la tolérance religieuse après des années où la persécution avait provoqué une véritable discorde civile entre les adeptes des cultes anciens et les chrétiens¹⁵. Ces mesures sont censées réconcilier les différents compartiments de la société romaine, en donnant surtout aux chrétiens une place reconnue dans l'empire, tout en laissant toute liberté à la religion traditionnelle.

Ainsi, l'édit de Milan exprime une théorie politique, la sécurité de l'empire est assurée par le dieu suprême, non plus par les dieux de la tétrarchie, ceux que les édits de Dioclétien voulaient contraindre les chrétiens à adorer, tout en l'associant à une donnée politico-religieuse, la reconnaissance officielle que la religion chrétienne (R. Turcan, 2013, p. 61-62). C'est le début d'un monothéisme consensuel,

13. Lactance, *De la mort des persécuteurs*, XLIV, 3-10.

14. Lactance, *De la mort des persécuteurs*, XLVIII.

15. Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, IX, 10 – 11

tolérant et plus ou moins neutre de l'État romain païen, mais en réalité ce consensus était en faveur des chrétiens. L'édit de Milan accordait non seulement la liberté de foi et de culte aux chrétiens, mais il sera suivi d'une politique très favorable à l'église, à laquelle Constantin accorda des dons d'argent permettant ainsi la construction de vastes basiliques, à Rome, à Jérusalem l'exemption de l'impôt foncier (V. Puech, 2011, p. 191-192). Il supprime le supplice de la croix et l'interdiction de marquer les condamnés au visage, il supprime les lois d'Auguste qui taxaient les célibataires et pouvaient faire obstacle aux clercs (R. Turcan, 2013, p. 62). Il fait du dimanche un jour férié (R. Turcan, 2013, p. 62).



(Source : R. Turcan, 2013, p. 60).

Image 2. La Vision de la Croix

La vision de la croix, par Raphaël et atelier, mur est de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique).

Ces mesures ont favorisé un développement considérable des biens de l'église dans l'empire. Les clercs reçurent aussi quelques privilèges fiscaux, ceux dont bénéficiaient déjà les prêtres païens et certaines professions, signe simplement que leur fonction était maintenant reconnue (S. Destephen S., 2021, p. 212). L'église retrouve une place officielle dans l'Empire avec une grande visibilité. Il faut cependant

noter qu'avec toutes ces faveurs faites à l'église le christianisme n'est pas reconnu comme la religion de l'État romain. L'empire n'est pas chrétien avec Constantin et les institutions du culte païen demeurent inchangées, les lois émises par l'empereur continuent de refléter la vieille tradition romaine (P. Brown, 2003, p. 74).

En résumé, la liberté religieuse était certes un fait avec l'édit de Milan, mais c'est aussi la création d'une distance entre l'exercice de pouvoir et la conception religieuse que créent Constantin et Licinius ; ce dernier, rappelons-le, est cosignataire de l'édit de Milan. Constantin a déconnecté le culte du pouvoir politique et a plus ou moins favorisé avec habileté le christianisme.

3. Le Christianisme, moyen politique pour réunifier l'empire.

L'un des premiers pas de Constantin pour réunifier l'Empire était une conférence théologique avec des visées politiques, c'est la convocation du Concile de Nicée¹⁶. Ce fut un moment capital dans l'histoire du christianisme¹⁷. Pour la première fois, un empereur romain intervient dans un débat théologique doctrinal et contribua à fixer le dogme de la foi chrétienne (J. Malys, 2010, p. 155). C'est le début d'une longue histoire assez complexe entre le pouvoir politique et l'autorité religieuse. Le concile de Nicée est le premier concile vraiment œcuménique, l'empereur lui-même convoqua les évêques de l'empire en mettant à leur disposition les services impériaux¹⁸.

Constantin était présent, il présidait le concile, mais d'une manière très subtile, il a un peu intervenu au début pour demander une solution d'apaisement de cette querelle théologique qui portait sur le statut du fils de dieu pour savoir si Jésus-Christ est entièrement dieu comme le père (R. Turcan, 2006, p. 237). Il demanda une solution d'apaisement, laissant les évêques débattre, conclure dans un sens où on peut penser qui lui convenait, car il pèse de son poids pour faire

16. Actuelle ville de Iznik en Turquie.

17. Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, III ; VII ; X .

18. Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, III.

trionpher la thèse de la consubstantialité, c'est-à-dire l'idée que le fils est de même nature divine que le père¹⁹. Et, ensuite il met la puissance publique au service de l'application d'une décision du concile²⁰. Après le concile, l'empereur adresse une longue lettre aux églises invitant à l'unité de la foi (J. Malye, 2010, p. 155).

Si on analyse bien la ligne de conduite de l'empereur Constantin, il tente de faire tout ce qui est possible pour maintenir la paix et l'unité de l'église. On le voit aussi avec la question de la querelle *Donatiste* en Afrique, qui était une querelle d'autorité, de hiérarchie dans l'église qui s'apparente davantage à ce qu'on peut appeler un schisme pour savoir si les clercs s'étaient comportés correctement pendant les persécutions (C. Sotinel, 2019, p. 260). Il y avait deux églises qui s'étaient mises en place durant cette querelle *Donatiste* et là aussi, il a tendance à appuyer une partie de l'église, mais il veille à faire attention à ne pas trop diviser et dans sa politique, il alterne une forme de répression modérée et une tolérance quand il s'aperçoit que ces querelles peuvent dégénérer (P. Maraval, 2014, p. 119). À la lumière de ces interventions pour maintenir l'unité de l'église, on peut dire que le pari politico-religieux de Constantin était que le Christianisme est la bonne religion pour l'Empire avec un dieu unique et unificateur dans un Empire qui aspire à l'unité, donc tout ce qui divise les chrétiens l'oblige à intervenir. Il encouragea une église qui commence à être assez bien hiérarchisée, ce qui pouvait être un facteur d'unité et de stabilité pour un empire menacé par des divisions et des révoltes de tout genre.

Pour Constantin, les chrétiens doivent servir de modèle de ce que doit être plus tard l'Empire romain, c'est pourquoi quand ils sont divisés l'empereur intervient pour régler les querelles, cela est prouvé par la lettre de Arius et Alexandre, écrit par Constantin au tout début de la querelle arienne pour leur demander de se réunir autour de l'essentiel (M. Wiles, 1996, p. 5).

19 Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, III, 13, 1-3

20. Sozomène., *Histoire Ecclésiastique*, II, 1, 9.

Pour Constantin, la valeur du christianisme et cette unité des chrétiens peuvent servir d'exemple d'unité très profonde à l'Empire romain. Donc, sur le plan religieux, en favorisant le christianisme, Constantin espérait renforcer son pouvoir politique et par la même occasion celui de l'État.

Les mesures qu'il a prises pour changer radicalement la situation des chrétiens dans l'Empire en sont une illustration. La plus célèbre de ses mesures, comme on l'a déjà évoqué, c'est l'édit de Milan promulgué en 312 apr. J.-C., qui est une sorte de grande charte des libertés religieuses dans l'Empire romain. Les clercs chrétiens deviennent des citoyens privilégiés qui étaient protégés par l'empereur lui-même Constantin en lançant un grand programme de construction d'églises notamment à Rome et à Jérusalem la ville sainte des chrétiens (V. Puech, 2011, p. 278). Il laissa sa marque la plus spectaculaire sur le lieu supposé de la crucifixion du Christ et de la résurrection, il fit édifier l'église du Saint-Sépulcre une prouesse architecturale avec des colonnes de marbre, mosaïques, des autels couverts d'or et de pierres²¹. Grâce à toutes ces mesures, le christianisme connaît un essor spectaculaire sous le règne de Constantin, les conversions se multiplièrent, les églises se remplirent, les évêques gagnèrent en influence (J-M Carrié, et A. Rousselle, 1999, p. 347).

Ce fut une nouvelle ère pour le christianisme assez marginalisé et surtout persécuté et on peut dire que c'est à partir de ce moment que le christianisme va devenir la religion peu à peu dominant de l'empire romain, ce qui va façonner profondément sa culture, ses valeurs et ses institutions.

L'impact du règne de Constantin dans l'Empire et le christianisme est un fait important, car depuis des décennies, le monde romain est unifié sous l'autorité d'un seul homme qui est l'empereur. Et cet homme, devenu l'empereur Constantin, ce dernier, en plus d'avoir adopté le christianisme avait des projets importants. En 330 apr. J.-C., il décida de fonder une nouvelle capitale pour l'Empire en l'emplacement de Byzance et cette capitale, il la nomma Constantinople,

21. Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, III, 25.

qui deviendra l'une des plus grandes villes du monde en rivalisant même avec Rome, ça, c'était sur le plan politique²². Sur le plan religieux, comme on l'a déjà évoqué, Constantin accorda sa faveur au christianisme, mais il n'en fit pas l'effilement la religion de l'empire, le paganisme reste très présent surtout dans les campagnes et dans les milieux aristocratiques traditionnels (P. Brown, 2003, p. 74). La politique de Constantin est une politique de tolérance religieuse, chacun est libre de pratiquer le culte de son choix qu'il soit païen, chrétien ou juifs, etc. Et preuve que l'empereur Constantin n'a pas abandonné ses origines et cultes païens, l'empereur lui-même continue à porter des titres païens comme celui de *Pontifex Maximus* qui est le grand prêtre de la religion traditionnelle romaine (P. Maraval, 2014, p. 314). Le fort de Constantin était d'avoir une grande habileté à maintenir l'association de sa propre image au paganisme en adoptant de manière systématique l'imagerie païenne traditionnelle. On le voit sur les monnaies en association avec les dieux païens en particulier avec le dieu soleil invaincu (*Sol Invictus*) qu'il vénérât (R. Turcan, 2006, p. 196). Il est aussi représenté en Jupiter, ce qui montrait qu'il était le représentant de Jupiter sur terre pour les Romains qui croyaient en leur grand dieu Jupiter (R. Turcan, 2006, p. 196).

On peut admettre qu'il y avait une dynamique de la religion chrétienne assurée et assumée dans la posture politico-religieuse de l'empereur Constantin, mais il n'avait pas de plan de conversion global de l'Empire. De ce fait, Constantin a essayé d'inventer une façon de gouverner un empire en tentant d'équilibrer la religion de la majorité de sa population avec une religion «étrangère» de plus en plus majoritaire.

Constantin meurt en 337 apr. J.-C. après plus de 30 ans de règne qui a changé la face de l'Empire et du christianisme, il a, en effet, été considéré comme égale aux apôtres dans son rôle dans la diffusion

22. Socrate de Constantinople, *Histoire Ecclésiastique*, I, 16.

du Christianisme²³. Il a été reconnu comme un saint, sa mort est fêtée le 21 mai 337 apr. J.-C. par toutes les églises chrétiennes (V. Puech, 2011, p. 339-340).

Selon l'historien Alain Chauvot :

À la mort de Constantin, quatre Césars gouvernent l'Empire : ses fils, Constantin II à Trèves, Constance II à Antioche, Constant (dont on ne connaît pas le lieu de résidence) et son neveu Dalmatius sans doute à Constantinople ; s'y ajoute le frère de celui-ci, Hannibalien (roi des rois et des nations pontiques) à Césarée de Cappadoce» (A. Chauvot et al., 2019, p. 50).

D'où l'avènement de la dynastie constantinienne qui va régner pendant des décennies. Pour le Christianisme, son règne a marqué un tournant décisif, elle passe d'une religion persécutée à une religion majeure bénéficiant de la protection et largesse du pouvoir. C'est le début d'une expansion spectaculaire qui va faire du christianisme la religion dominante pour des siècles.



(Source : R. Turcan, 2013, p. 64).

Image 3. La Donation de Rome

La Donation de Rome, par Raphaël et atelier, mur nord de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique). Constantin est à genoux devant le pape Sylvestre auquel il remet la ville de Rome symbolisée par la statuette dorée. Apocryphe, la scène offre une vue de l'intérieur de l'ancienne basilique paléochrétienne Saint-Pierre construite par Constantin.

23. Eutrope, *Abbrégé*, X, VIII, 2.

Conclusion

L'empereur Constantin a réussi de manière extrêmement habile à concilier l'État romain et la religion romaine avec une religion étrangère. Il a posé les bases de l'État romain chrétien tardif, mais on ne peut pas dire qu'il a fondé l'Empire chrétien. En quelque sorte, sous son règne, Rome n'était pas chrétienne.

Jusqu'alors les chrétiens étaient obligés de pratiquer leur culte en secret au risque d'être arrêtés, emprisonnés, voir exécutés, mais avec l'édit de Milan, ces exactions en leur rencontre étaient terminées puisque l'édit accorda la liberté de culte à tous les habitants de l'Empire. Ce qui fait que les chrétiens pouvaient à partir de ce moment pratiquer leur foi librement, construire des églises et se réunir sans crainte. Constantin procède à la restitution des objets précieux à des églises chrétiennes confisqués durant les persécutions. On observe dans les églises chrétiennes une dynamique de rapprochement entre l'empereur et les évêques, ce qui est une évolution inédite dans l'histoire religieuse de l'Empire romain. Pour autant, il tolère toutes les manifestations du paganisme, y compris les sacrifices sanglants, il maintient des temples et des jeux dédiés à l'empereur et n'a jamais renoncé à son titre de *Pontifex Maximus* (chef de la religion traditionnelle romaine).

Le règne de Constantin témoigne d'une grande prudence dans le domaine religieux, car certaines des monnaies frappées sous son magistère adoptent le symbole chrétien, d'autre bien plus nombreuses conservent les dieux païens. Cette surprenante dualité s'explique par la volonté de se rendre populaire auprès des païens en même temps chez les chrétiens pour sans doute maintenir l'équilibre pour son projet unificateur de l'empire. La législation de Constantin témoigne d'une très importante continuité avec celle des empereurs précédents, en particulier celle des Antonins au second siècle. L'influence du christianisme y est plus ou moins minoritaire dans le domaine juridique et on ne saurait donc parler de tournant. Seules quelques lois se conforment à des injonctions chrétiennes. On peut dire que

Constantin a laissé un héritage immense et durable et a posé les bases d'un empire romain chrétien où l'église et l'État collaborèrent étroitement.

Sources et bibliographie

Sources

EUSÈBE DE CESARÉE, 2020, *Chronique*, introduction de : Aude Cohen-Skalli, traduit par : Agnès Ouzounian, Commentaire de : Sergio Brillante, Commentaire de : Sydney Hervé Aufrère, Commentaire de : Sébastien Morlet, Commentaire de : Agnès Ouzounian, Sous la direction de : Aude Cohen-Skalli, Paris, Les Belles Lettres.

EUSÈBE DE CESARÉE, 2013, *Vie de Constantin*, Texte critique par F. Winkelmann (GCS) Introductions et notes par Luce Pietri. Traduction par Marie-Josèphe Rondeau, Paris, éd. du Cerf coll. Sources chrétiennes.

EUSÈBE DE CESARÉE, 1952-1960, *Histoire ecclésiastique*, édition et traduction française de G. Bardy, Paris, éd. du Cerf coll. Sources chrétiennes.

EUTROPE, 1999, *Abrégé de l'Histoire romaine*, édition et traduction française de J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, CUF.

LACTANCE, 1954, *De la mort des persécuteurs*, édition et traduction française de J. Moreau, Paris, éd. du Cerf coll. Sources chrétiennes.

PLINE LE JEUNE, *Lettres*, tome IV, Livre X, texte établi, traduit et commenté par H. Zehnacker et N. Méthy, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

SOCRATE DE CONSTANTINOPE, 2004, *Histoire Ecclésiastique*, traduit et établie Pierre Maraval est professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne, Paris, éd. du Cerf coll. Sources chrétiennes.

ZOZIME, 1989, *Histoire nouvelle*, édition et traduction française de Fr. Paschoud, Paris, Les Belles Lettres, CUF.

SOZOMÈNE, 1996, *Histoire Ecclésiastique*, *Histoire ecclésiastique, tome II Livres III-IV*, Texte grec de l'édition J. Bidez – G.C. Hansen (GCS), Introduction et annotation par Guy Sabbah, Traduction par André-Jean Festugière, revue par Bernard Grillet, Paris, éd. du Cerf coll. Sources chrétiennes.

Bibliographie

- BESSON Arnaud, 2021, *Constitutio Antoniniana - L'universalisation de la citoyenneté romaine au 3^e siècle* volume 111, Bâle, Schwabe.
- BROWN Peter, 2003, *The Rise of Christendom* 2nd edition Oxford, Blackwell Publishing.
- CARRIÉ Jean-Michel, et ROUSSELLE Aline., 1999, *L'Empire romain en mutation, des Sévères à Constantin*, 192-337, Paris, Seuil.
- CHAUVOT Alain et al., 2019, *Les successeurs de Constantin (337-378)*, Paris, Armand colin.
- CRISTOL Michel, COSME Pierre, HURLET Frédéric et RODDAZ Jean-Michel, 2021, *Histoire romaine : D'Auguste à Constantin*, t. II, Paris, Fayard.
- DESTEPHEN Sylvain, 2021, *L'Empire romain tardif, 235-641 après J.-C.*, Paris, Armand Colin.
- MALYE Jean, 2010, *La véritable histoire de Constantin*, Paris, Les belles lettres.
- MARAVAL Pierre, 2014, *Constantin le grand, Empereur romain, empereur chrétien 306-337*, Paris, Edition Tallandier.
- PUECH Vincent, 2011, *Constantin premier empereur*, Paris, Ellipses.
- SESTON W., 1980, «La conférence de Carnuntum et le Dies Imperii de Licinius», in *l'École Française de Rome*, numéro, 43, p. 497-508.
- SOTINEL Claire., 2019, *Rome, la fin d'un empire, De Caracalla à Théodoric, 212 - fin du V^e siècle*, Paris, Belin.
- TURCAN Robert, 2013, «Constantin, cet inconnu», *Le Figaro histoire*, n° 8, Paris, p. 52 - 65.
- TURCAN Robert, 2006, *Constantin et son temps : le baptême ou la pourpre ?*, Éditions Faton, Dijon, p. 320.
- VEYNE Paul, 2009, *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Paris, Albin Michel.
- WILES Maurice, 1996, *Archetypal heresy : Arianism through the centuries*, Oxford, Clarendon Press.